

Montpellier Métropole Asptt section Solidarité Autisme

Sport Loisirs Culture - Occitanie

237 route de Vauguières - 34000 - MONTPELLIER

Téléphone : 04 99 52 60 70

Courriel : Montpellier@asptt.com

Site internet : <https://montpellier.asptt.com>

Informations sur le service

Agrément	Sport
Zone géographique concernée	Occitanie, Hérault - 34
Public accueilli	Personne avec autisme exclusivement, Accueil tout public
Age du public accueilli (agrément)	Tous âges
Age du public accueilli	A la section solidarité autisme nous accueillons du jeune enfant jusqu'au jeune adulte
Type(s) de loisirs	Sport
Profil des intervenants	Éducateur sportif
Autre(s) intervenant(s)	enseignant en activité physique adaptée
Ratio d'encadrement	1 EAPA pour 1 personne porteur de TSA
Expérience professionnelle des intervenants auprès des personnes avec autisme	3 intervenants actuellement en poste : 11 ans 2 ans 1 ans d'expérience
Lieu(x) d'accueil(s)	pour l'activités d'apprentissage de la natation, les cours se déroulent en piscine municipale pour les activités de KIDISPORT ça se déroule en gymnase et/ou dehors sur un plateau sportif
Frais d'adhésion	Environ 300 euros prix de la cotisation et de la licence
Coût du service	l'accompagnement individuel est gratuit la première année et de l'ordre de

300€ à partir de la deuxième année et les suivantes

Aide financière possible

- Pass sport de l'état 70 €
- coup de pouce de la ville de Montpellier pour la première année d'inscription 50€
- 600 € d'aide de la part du club ASPTT la première année, puis 300€ les années suivantes

Information(s) complémentaire(s)

L'accompagnement de la personne porteur de tsa est individuelle dans l'activité sportive via un Enseignant en activité physique adaptée (EAPA). Le duo (sportif et EAPA) est inclus dans le groupe d'activité avec d'autres sportifs non porteurs de handicap. Les cours sont dispensés par un éducateur sportif ou maître nageur.

les cours se déroulent après l'école en semaine ainsi que les mercredis et samedis . Pas de séances durant les vacances scolaire.

Le but de ce dispositif est l'apprentissage sportif en milieu ordinaire.

32 places ont été attribuées cette rentrée 2025-2026
il reste encore 2 créneaux de libre